

16<sup>e</sup> ANNÉE

15 CENTIMES

N° 386

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12



Comment on entend l'Union à Bruxelles en Brabant en l'an de grace 1884.

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Pas d'exagération.

Aujourd'hui que S. M. Guillaume III a repassé la frontière et que la Brabantonne a repris tout ses droits, il sera sans doute permis de se demander si Bruxelles n'a pas attaché une importance exagérée à la visite récente du monarque Néerlandais.

A entendre les journalistes de la capitale, qui pour la circonstance avaient mélangé leur encre de la plus pure essence d'orange, nous serions là tout simplement en face « d'un grand événement historique. »

Pour eux, l'entrevue des deux souverains c'est « la réconciliation solennelle des deux nations autrefois unies, aujourd'hui séparées, l'oubli du passé et des luttes fratricides, une garantie de force et de résistance pour l'avenir » et patati et patata. Parole d'honneur, encore un peu ils auraient déclaré net que nous étions à la veille de la reconstitution de l'ancien royaume des Pays-Bas.

Je crois qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre ces élucubrations de chauvinisme international.

N'en déplaise à la presse bruxelloise, ce n'est pas la première fois que Guillaume III vient officiellement en Belgique depuis 1830.

Il y a vingt-trois ans déjà, c'était le 19 Octobre 1861, que revenant de Compiègne, il s'arrêta pendant vingt-quatre heures à Liège, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires par Léopold I<sup>er</sup> lui-même, accompagné du duc et de la duchesse de Brabant.

Comme à Bruxelles, les deux souverains s'étaient embrassés avec effusion.

Au banquet qui eût lieu dans la soirée à l'hôtel provincial, Guillaume III proclama avec émotion que « l'entrevue de ce jour devait être considérée comme un événement heureux pour les deux nations. » Et Léopold I<sup>er</sup> de répondre aussitôt « qu'il était satisfait des relations amicales qui s'étaient établies entre les deux pays. »

La réconciliation solennelle et officielle entre la Belgique et la Hollande est donc faite depuis longtemps, et à moins que les poignées de mains et les protestations d'amitié échangées en province n'aient aucune espèce de valeur à leurs yeux, les journalistes de la capitale voudront bien admettre que le grand événement qu'il ont cru voir s'accomplir le 21 Mai 1884 n'existe que dans leur imagination.

Quand à nous, gens de province, nous avouons carrément que nous n'avons pas attendu l'ascension du roi de Hollande au balcon de l'hôtel-de-ville de Bruxelles pour oublier le passé et pour renouer les meilleures relations avec nos excellents voisins du Nord.

A. RIGOBERT.

## Elections provinciales.

### Opinion du RASOIR.

Suivant un usage antique et solennel, tous les journaux qui se respectent sont tenus de donner leur appréciation sur le résultat de chaque élection.

Or, *Le Rasoir* (15 centimes le Numéro), étant un journal qui se respecte au moins autant que n'importe quel carré, ne peut évidemment déroger à la coutume et doit de toute nécessité émettre son opinion sur le scrutin du Dimanche 25 Mai.

Nous ne ferons pas de phrases, nous, et nous ne nous amuserons pas, comme nos confrères de la presse sérieuse (sic), à fabriquer des tirades émues sur « la peur qu'inspire au pays la politique radicale, l'excès de confiance des libéraux, le manque d'expérience et l'absence de sens politique des nouveaux électeurs, les petits moyens de la dernière heure, les sentiments de vive déception » et autres prudhomeries de circonstance.

Non ! Nous serons courts et brefs, et afin de ne pas faire languir plus longtemps les typographes qui attendent notre copie avec une impatience des plus louables, nous irons droit au fait sans autres préambules.

Eh ! bien, notre opinion sur le résultat des élections provinciales est : que les libéraux ont remporté une fameuse buse Dimanche dernier.

Voilà ! Et maintenant que la grande voix du *Rasoir* (quinze centimes le numéro) s'est fait entendre, le pays et l'Europe sauront au moins à quoi s'en tenir.

ZUTALORS.

## Après la défaite

Notre excellent camarade Charles-Auguste n'est pas content du tout du résultat des élections provinciales. (1)

Comme tout les polémistes de la grande presse, l'éminent rédacteur en chef du *Journal de Liège* (121<sup>e</sup> année) s'est cru obligé de fabriquer à ce sujet un petit article à sensation.

Il va sans dire que ce nouveau manifeste doctrinaire sera considéré par tous les prudhommes passés, présents et à venir comme un véritable monument de sagesse et de profondeur politique.

Après avoir constaté que les candidats libéraux avaient été blackboulés un peu partout au scrutin du 25 Mai, le digne Charles-Auguste ajoute gravement avec la perspicacité qui le caractérise :

« Il est impossible de méconnaître que les nouveaux électeurs se sont montrés plus sympathiques au parti du clergé qu'à l'opinion libérale. »

Admirons en passant cette finesse d'observation ! Contre toute attente, la calotte l'em-

(1) Nous non plus. Nous n'éprouvons cependant nullement le besoin de nous faire intérieur chez Abry pour la cause.

N. D. L. R.

porte ! Immédiatement Charles-Auguste s'abîme dans ses réflexions, et de déduction en déduction il en arrive bientôt à conclure que cette victoire inattendue doit être attribuée à ce simple fait, à savoir : que les nouveaux électeurs ont voté en majorité pour les candidats du clergé.

Feu Monsieur de la Palisse n'aurait pas dit mieux. Seulement, tant qu'il y était, le grave rédacteur de la place Saint-Lambert aurait pu ajouter que le ridicule questionnaire imposé par M. Frère avait éloigné de l'examen un nombre considérable de candidats électeurs qui auraient à coup sûr voté pour les libéraux. Dans les sphères où l'on travaille, tout le monde n'a pas de temps à perdre comme chez ces bons Messieurs du clergé et des ordres religieux, et au surplus, l'étude des charades et des logoglyphes imaginés par les pédagogues ministériels sous prétexte de questions de morale pratique, ne convient pas à toutes les intelligences. Qu'on en prenne bonne note pour l'avenir !

Mais où Charles-Auguste est réellement sublime c'est lorsque recherchant les causes de la défection des nouveaux électeurs, il ajoute sans sourciller :

« Cela tient évidemment à ce que les capacitaires ne sont pas encore suffisamment initiés à la vie politique; manquant de l'expérience nécessaire, ils se laissent encore facilement influencer et beaucoup d'entre eux donnent, tête baissée, dans les pièges que les cléricaux sont si habiles à préparer. C'est qu'il ne suffit pas de posséder une certaine instruction pour résoudre sagement les problèmes de la vie politique; il faut encore ce bon sens particulier qui ne s'acquiert que par la pratique des institutions. »

Capacitaires, saluez ! On vous fait un compliment bien flatteur. Vous manquez, malgré toute votre instruction, d'expérience, de bon sens et surtout de *cens* ordinaire ! et, voyez-vous, blague dans le coin, il n'y a que ce *cens* là pour vous former dare-dare un électeur comme il faut et pour vous l'initier en trois temps et trois mouvements aux mystères de la vie publique

Prenez-moi par exemple un type quelconque de Stenokerzel ou de Mannekensveren qui, grâce au cens, devient un beau jour électeur dans son canton.

Hier encore le brave homme remplissait consciencieusement les importantes fonctions de garçon de ferme, fonctions qu'il cumulait avec celles de membre effectif de la Sainte-Famille de sa paroisse. Mais voilà touchante idylle, qu'il s'est uni conjugalement, à une bergère de sa connaissance et bientôt, à l'aide de ses économies augmentées de quelques sous qu'il a hérités d'une vieille tante décédée vierge et célibataire, il s'établit comme cabaretier, là haut, au coin de la grand'route, dans une baraque d'une architecture au moins douteuse,

Immédiatement le fisc représenté par le porteur de contraintes de la localité (pour sûr, une bonne balle) le sacre contribuable et voilà mon homme élevé par le fait à la dignité d'électeur censitaire.

Vous vous imaginez bien, n'est-ce pas, que le garçon de ferme devenu électeur ne va pas donner la tête baissée, dans les pièges que les cléricaux sont si habiles à préparer ! Bien trop finand, lui !

Il paye dix ou vingt francs d'impôts; du

coup, cela se comprend, il va être à même de résoudre sagement, lui qui ne connaît pas l'arithmétique, les problèmes de la vie politique et il se trouve subitement doué de l'expérience nécessaire et de ce bon sens particulier qui ne s'acquiert que par.... le paiement des contributions directes ou par une lecture assidue des articles de fond du *Journal de Liège*.

Vous voyez cela d'ici ! Tandis que les capacitaires eux !! Tenez ne me parlez pas des gens instruits, car franchement c'est de la drogue à côté de mon ex-garçon de ferme !!

Et dire qu'il y a des gens qui demandent la révision de l'article 47 de la Constitution et que l'on sera, un beau jour obligé de faire droit à leur demande !!!

Pauvre Charles-Auguste !!

RACAGNAC.

## Une bonne blague.

Comme tous les ans vers cette époque, le *Mouiteur* contient l'arrêté royal de clôture de la session législative.

Cet arrêté est ainsi conçu :

« LÉOPOLD II, Roi des Belges,

« A tous présents et à venir, SALUT.

« Vu l'article 70 de la Constitution ; sur la proposition de notre ministre de l'intérieur et de l'avis de notre conseil des ministres.

« Nous avons arrêté et arrêtons :

« ART 1<sup>er</sup>. La session législative de 1883-84 est close.

« ART. 2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Donné à Bruxelles, le 28 Mai 1884.

« LÉOPOLD. »

Je voudrais bien savoir par exemple, comment le ministre de l'intérieur va s'y prendre pour procéder à l'exécution du susdit arrêté. Car enfin, nos honorables ont tous pris de leur autorité privée, la poudre d'escampette depuis environ quinze jours, (après avoir bien entendu touché dans son intégrité l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution ») et si M. Rolin-Jacquemyns se présentait par hasard au local de la Chambre pour exécuter l'ordre du Roi, il se trouverait tout au plus en face de banquettes vides et de quelques araignées en train de filer leur toile à l'entour des pupitres parlementaires.

Dans ces conditions, l'arrêté royal du 28 Mai me paraît avoir tous les caractères d'une fumisterie de première classe, et je me demande pourquoi le Conseil des ministres persiste à faire signer à Léopold II des plaisanteries de l'espèce.

Après tout, si c'est pour procurer de petites distractions au Roi, ce n'est certes pas moi qui voudrais me révolter pour cela.

Ne faut-il pas que tout le monde s'amuse ?

ZUTALORS.



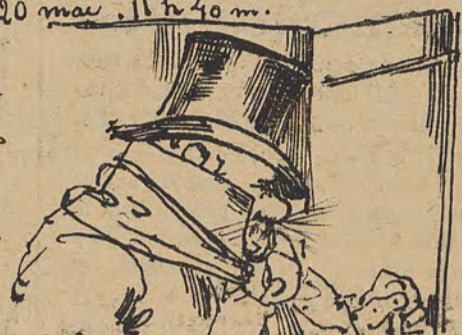
# Le Roi de Hollande à Bruxelles. — Le Compte rendu de la Gazette, illustré par Moëphisto.

(par dépêche) Eschen, 20 mai, 11 h 40 m.

(par dépêche) Anvers, 20 mai midi 20 m.



La petite station d'Eschen est décorée avec beaucoup de goût, le bâtiment principal disparaît sous les fleurs.



en descendant du train, le roi Guillaume s'est excusé de garder son pardessus. Il est enrhumé parait-il.



À midi, moins quelques minutes, le train de Hollande est signalé. Le roi Léopold s'avance, et les deux souverains s'embrassent avec une extrême cordialité.



Le roi Léopold baise la main de S. M. néerlandaise qui est en deuil.



À Bruxelles, sur la place des Nations. C'est la roi. En un instant, un sourd brouhaha court parmi la foule, de proche en proche, met toutes les têtes en l'air... c'est lui!



Et les voitures sont des voitures d'occasion. Pendant tout le temps qu'on avait attendu l'arrivée de nos hôtes, cette question des voitures avait causé parmi la foule d'ardentes préoccupations.



Aussi quand les bienheureux descendirent aux boulevards et allèrent vers la gare, la joie avait elle de grande.



Mais aussitôt, une autre inquiétude s'était emparée de tous... Pleurons-nous pleurons-l-il pas? s'il pleure, on fera les larmes et la mort n'en sera pas moins cruel.



Avec quelle anxiété on avait suivi, pendant deux grosses heures, le marche des nuages dans le ciel, les éclaircies, les menaces.



et même à un moment donné, une petite pluie fine avait commencé à tomber, désespérant tous les coeurs, hélas!



Les voitures royales montent au pas, tout doucement et finissent par disparaître, tout à coup, de l'air on aperçoit en core la touffe rouge des cochers-gala perdus dans le noir avec tout autour les blancheurs des marcheurs.



PLACE des PALAIS 1 h 23 m. Il est arrivé! on monte sur les chaises, on pleure, on s'embrasse, on se serre les épaules; les chaises montent aussi.



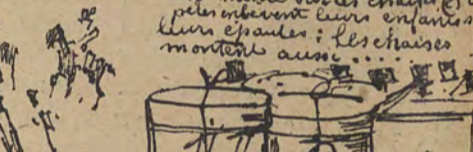
1 h 40 m la multitude continue à se mouvoir de l'esprit que les augustes personnages viendront au balcon.



À 2 h 1/4 On est là à regarder la lièze qui est aux fenêtres.



2 h 35 La foule oscille un instant en voyant apparaître les préteurs.



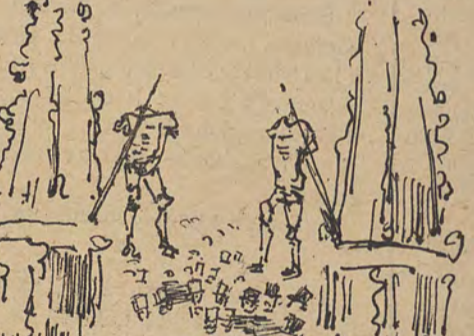
place de l'Hotel de Ville à 7 h 45 les sociétés commencent à arriver et prennent place sur les cartons.



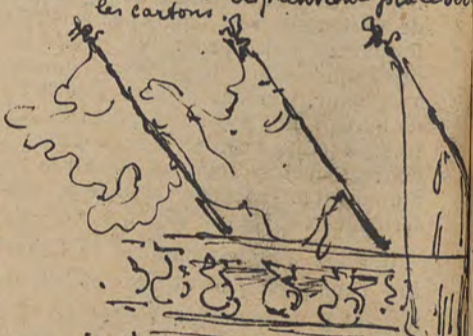
mais en descendant, à l'occasion de la commémoration commémorative de l'administration communale qui fut intimée l'ordre de réintégrer son drapeau la ou il l'avait pris.



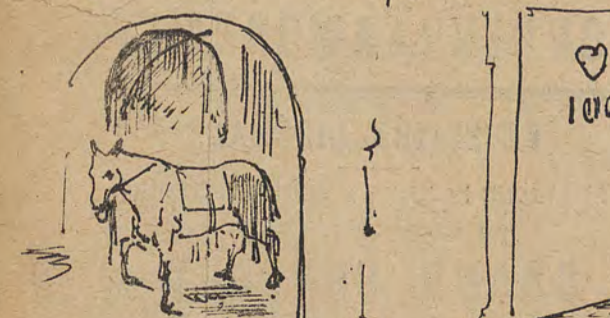
Toute cette foule joyeuse, impatiente, enthousiaste vient se mettre dans le splendide cadre de notre belle place. L'animation a un degré extraordinaire.



Dans les tourelles de droite et de gauche on aperçoit, à travers les arceaux, les cortines de bannières d'armes des souverains de Hollande.



à l'Hotel de Ville Pauvres drapés... Ils s'efforcent de pincer un rhume... Ils galottent.



La porte donnant sur la rue de l'Ange s'ouvre discrètement à 2 heures 10 pour laisser passer le cheval de M. Poul... une bonne bête dont les allures nous semblent peu vengeresses.



à 3 h 15 de voir sur quelques visages officiels le côté du cabinet de M. le Gouverneur. De M. le Gouverneur, qu'est-il arrivé? à 3 h 35 La parade de devant, immense, un fermement parcourt la foule.



Devant le palais de justice. Des acclamations se font entendre on pousse dans la salle des Pas-perdus. Le roi Guillaume est en avant, le roi Léopold avec la reine Emma, la reine Marie José, toute seule. Le roi Guillaume, qui s'est avancé assez loin, s'en aperçoit, revient en arrière et lui offre le bras.



On s'amuse très bien; les souverains ont été dans la salle de la cour d'assises. On se regarde pour le plaisir, entre blâmes avec des languettes. On constate qu'ils se regardent sur les fauteuils de la Cour.

